

Pour le maintien des Contrats Aidés

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Préfet

La décision gouvernementale de supprimer au fil des mois prochains, des dizaines de milliers de contrats aidés, dont plusieurs centaines en Loir-et-Cher, a créé un très vif émoi.

La grande majorité des collectivités territoriales, notamment les municipalités, le tissu associatif dans sa grande majorité aussi, la plupart des écoles, collèges et lycées vont en subir les conséquences dans leur fonctionnement.

Pour les bénéficiaires de ces contrats, il s'agit souvent d'un drame et toujours vécu comme brutal et injuste.

Nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Préfet, de revenir immédiatement sur cette décision et d'ouvrir au plus tôt un processus de consultation associant tous les acteurs concernés.

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>

